

Le concept de construction dans une perspective guillaumienne

Philippe Monneret
Sorbonne Université 

<https://dx.doi.org/10.5209/thel.100622>

Recibido: 31/01/2025 • Aceptado: 06/03/2025

FR Résumé: En écho à l'intérêt d'Álvaro Arroyo Ortega pour les « constructions fondamentales » (Arroyo 2020), cet article explore l'utilisation du concept de construction dans l'œuvre de Gustave Guillaume pour en construire une définition spécifique à la psychomécanique du langage, dont on verra qu'elle se distingue radicalement du sens devenu usuel en linguistique du mot « construction », dans les grammaires dites « de constructions ». Compte tenu de la faible audience contemporaine de cette école linguistique, ce texte se voudrait également une initiation à la lecture des textes de Guillaume.

Mots clés : construction ; psychomécanique du langage ; temps opératif ; système verbal.

ES El concepto guillaumiano de construcción

Resumen: Retomando el interés de Álvaro Arroyo por las “construcciones fundamentales” (Arroyo 2020), este artículo profundiza en el uso del concepto de construcción en la obra de Gustave Guillaume para elaborar una definición específica de la psicomecánica del lenguaje. Se demostrará que esta definición se aparta radicalmente del sentido comúnmente atribuido al término ‘construcción’ en lingüística, especialmente en las denominadas ‘gramáticas de construcción’. Dada la limitada recepción actual de esta escuela lingüística, este texto aspira a servir como una introducción a la lectura de los trabajos de Guillaume.

Palabras clave: construcción; psicomecánica del lenguaje; tiempo operativo; sistema verbal.

ENG Construction : A Guillaumian Perspective

Abstract: Echoing Álvaro Arroyo Ortega's interest in “fundamental constructions” (Arroyo 2020), this article explores the concept of construction in Gustave Guillaume's work to build a definition specific to the psychomechanics of language. It will be shown that this definition differs radically from the meaning commonly attributed to the word ‘construction’ in linguistics, particularly in ‘construction grammars’. Given the limited contemporary audience for this school of linguistics, this text also aims to serve as an introduction to reading Guillaume's works.

Key words: construction; psychomechanics of language; operative time; verbal system.

Sommaire : 1. Le mot « construction » dans le corpus guillaumien. 2. « Construction » dans *Le problème de l'article* (1919). 3. « Construction » dans *Temps et verbe* (1925). 4. « Construction » dans *L'architectonique du temps dans les langues classiques* (1945). 5. La généralisation du concept de construction dans les années 1940. 6. Quel avenir pour la construction au sens guillaumien ?

Cómo citar: Monneret, Philippe. (2025). « Le concept de construction dans une perspective guillaumienne ». *Thélème. Revista Complutense de Estudios Franceses*, 40(1), 15-28. <https://dx.doi.org/10.5209/thel.100622>

En écho à l'intérêt d'Álvaro Arroyo pour les « constructions fondamentales » (Arroyo, 2020), cet article explore l'utilisation du concept de construction dans l'œuvre de Gustave Guillaume pour en construire une définition spécifique à la psychomécanique du langage, dont on verra qu'elle se distingue radicalement du sens devenu usuel en linguistique du mot « construction », dans les grammaires dites « de constructions ». Compte tenu de la faible audience contemporaine de cette école linguistique, ce texte se voudrait également une initiation à la lecture des textes de Guillaume, au moyen de nombreuses citations.

Avant d'entrer dans le détail de l'analyse, il n'est pas inutile de rappeler que Gustave Guillaume (1883-1960) est, avec Benveniste, l'un des deux plus grands linguistes français du XX^e siècle. Son œuvre, qui se compose d'une quarantaine de livres, est considérable. Outre les trois ouvrages publiés du vivant de Guillaume, qu'on examinera ici en détail pour y explorer l'émergence d'un concept guillaumien de construction, on compte trente et un volumes publiés des *Leçons*, deux recueils posthumes (Guillaume, 1964, 1973) et quatre livres également posthumes, publiés à partir des archives Guillaume conservées à l'Université Laval à Québec (Guillaume, 2003, 2004, 2007, 2018).

1. Le mot « construction » dans le corpus guillaumien

Le concept de construction n'est pas explicitement théorisé par Guillaume comme un concept spécifique de son cadre théorique – ce que confirment le *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage* (Boone et Joly, 1996) et le dictionnaire de Catherine Douay et Daniel Roulland, *Les Mots de Gustave Guillaume. Vocabulaire technique de la psychomécanique du langage* (Douay et Roulland, 1990), qui ne comportent pas d'entrée « construction ». Cependant, bien qu'il n'appartienne pas au métalangage caractéristique de la systématique du langage, le mot *construction* est très fréquent dans les *Leçons* de Guillaume et dans des sens assez divers. Le corpus numérisé des *Leçons* (<http://nlip.pcu.ac.kr/gustave/>) permet d'extraire 149 types d'occurrences distinctes, qui sont les suivants (le chiffre indique le nombre d'occurrences) :

- état de construction du système 1
- agressivité des construction(s) de présent 1
- condition de construction 2
- construction 19
- construction à redoublement 1
- construction éphémère 1
- construction amodal(e) 1
- construction aoristique 1
- construction aperspectif(ve) 1
- construction apodictique 1
- construction binaire 1
- construction cohérente 1
- construction composé(e) 10
- construction de discours 5
- construction de futur 1
- construction de la langue 34
- construction de la pensée 4
- construction de la phrase 6
- construction de la phrase complexe 2
- construction de langue 5
- construction de l'article partitif 6
- construction de l'image-temps 1
- construction de l'unité d'effet 1
- construction de parole 1
- construction de système 1
- construction de système(s) 1
- construction des désinence(s) secondaire(s) athématique(s) 1
- construction des langue(s) 2
- construction des mot(s) 1
- construction des système(s) 1
- construction des unité(s) d'effet 1
- construction d'explication 1
- construction diachronique 1
- construction du discours 13
- construction du futur 3
- construction du futur hypothétique 2
- construction du langage 12
- construction du langage puissanciel 1
- construction du mot 24
- construction du mot-système 1
- construction du nom 1
- construction du pensé 1
- construction du présent 1
- construction du prétérit 1
- construction du prétérit défini 1
- construction du substantif 1
- construction du temps 2
- construction du vocable 1
- construction d'un futur 1
- construction d'un système 1
- construction d'un vocable 1
- construction d'une langue 4
- construction d'une phrase 1
- construction en -rais 1
- construction explicatif(ve) 2
- construction expressif(ve) 13
- construction factif(ve) 1
- construction géométral(e) 1
- construction géométral(e) du temps 1
- construction historique 2
- construction historique du langage 2
- construction homogène 1
- construction hypothétique 1
- construction immanent(e) 1
- construction impersonnel(le) 8
- construction indicatif(ve) 1
- construction interne des langue(s) 1
- construction interrogatif(ve) négatif(ve) 1
- construction irrational(le) 1
- construction latin(e) 1
- construction linguistique 1
- construction métaphysique 1
- construction mental(e) 2
- construction modal(e) 2
- construction momentané(e) 1
- construction morphologique 2
- construction participial(e) 1
- construction passif(ve) 3
- construction personnel(le) 1
- construction phonétique 1
- construction phonétique/analogique 1
- construction phrastique 1
- construction physiologique hérité(e) 1

- construction physique de la phrase 1
- construction préalable 1
- construction précoce de langue 1
- construction premier(ère) 1
- construction pronominal(e) 2
- construction psychique 4
- construction puis 1
- construction puisse 1
- construction quasi nominal(e) 1
- construction réfléchi(e) 1
- construction régulier(ère) 1
- construction sémiologique 5
- construction sémiologique du présent défini 1
- construction sémiologique irrégulière 1
- construction simple 5
- construction spatial(e) 1
- construction spatial(e) de l'image-temps 1
- construction spatial(e) du temps 1
- construction spatialisé(e) 1
- construction statique du temps 1
- construction subjonctif(ve) athématique 1
- construction subjonctif(ve) thématique 1
- construction supérieur(e) probant(e) 1
- construction systématique 9
- construction systématique de la langue 1
- construction tardif(ve) de discours 1
- construction temporel(le) 2
- construction ternaire 1
- construction thématique 3
- construction topique 1
- construction transcendant(e) 1
- construction tri-dimensionnelle du temps 1
- construction verbal(e) 1
- construction verbal(e) composé(e) 1
- construction volontaire 1
- discours en construction 1
- dispositif de construction 1
- emploi de la construction composé(e) 1
- emploi des construction(s) verbal(es) 1
- loi de construction 1
- mécanisme de construction de la phrase 1
- mécanisme de construction de phrase 1
- mécanisme de construction des langue(s) 2
- mécanisme de la construction des langue(s) 1
- mécanisme de la construction du substantif 1
- mot en construction 2
- moyen de reconstruction 1
- opération de reconstruction 1
- ordre de construction historique 1
- ouvrage en construction 1
- pré-construction du mot 1
- procès de construction 1
- procès de reconstruction 1
- reconstruction 5
- reconstruction du système latin 1
- reconstruction du système temporel 1
- reconstruction du système temporel du français 1
- reconstruction du verbe être 1
- reconstruction d'un système 1
- reconstruction instantané(e) 1
- reconstruction mental 2
- reconstruction mental(e) instantané(e) 1
- reconstruction systématique 1
- traitement de construction 1
- tri-dimensionnel construction tri-dimensionnel(le) du temps 1

Mais si l'on retient uniquement les expressions qui comportent plus de dix occurrences, les emplois les plus fréquents du mot *construction* se limitent à six cas distincts, compte non tenu de l'emploi autonome de ce mot (les 19 occurrences de *construction* seul)¹. Je les énumère ci-dessous, dans l'ordre décroissant du nombre d'occurrences, en illustrant chaque emploi par une citation extraite des *Leçons* :

- construction de la langue - 34 occurrences :

Le mouvement de pensée qui consiste à rentrer en soi-même pour se rendre compte de ce que c'est qu'une langue dont on a la possession héréditaire - ce qui est le cas de la langue maternelle - n'est pas un mouvement naturel à l'esprit humain. La pente naturelle de l'esprit, c'est de se servir de la langue afin d'exprimer une pensée que l'on veut communiquer à autrui, ou même tout simplement rendre claire à soi-même. Et il faut, en quelque sorte, orienter la pensée au rebours de sa marche naturelle pour s'intéresser aux opérations mentales qui ont présidé à la **construction de la langue**, qu'il importe de ne jamais confondre avec le discours. (Guillaume, 1990 : 95 ; Leçon du 13 janvier 1944)

- construction du mot - 24 occurrences

Une chose, bien plus difficile, qu'on ne demande pas aux enfants, qu'on ne demande même pas aux grammairiens, serait de retrouver sous le mot construit les opérations de pensée qui ont présidé à sa construction. La difficulté, en ce cas, provient surtout de ce que la **construction du mot** s'opère à une bien plus grande profondeur dans la pensée que celle de la phrase. **Construction du mot** et construction de la phrase ne sont pas dans la pensée des opérations portant la même date. La **construction du mot** est achevée quand survient la construction de la phrase. C'est avec des mots déjà construits, et dont la construction a donc le bénéfice de l'antécédence, que l'on construit des phrases. (Guillaume, 1989 : 71 ; Leçon du 24 janvier 1947)

- construction du discours - 13 occurrences

Dans une leçon précédente, j'ai signalé comme étant un fait panchronique de toute première importance la séparation du plan de puissance où siège la langue et du plan d'effet où se réalise momentanément le discours. Dans la pratique du langage, il y a passage continué du plan de puissance au plan d'effet. C'est sur le plan de puissance, à une certaine profondeur dans mon esprit, que je trouve prêts à

¹ Il s'agit d'une défaillance de la base de données : les emplois présentés comme isolés du mot *construction* ne le sont pas et renvoient, le plus souvent, à l'un des six cas mentionnés.

servir les éléments de langue qui serviront à la **construction du discours** qu'en ce moment même je produis devant mes auditeurs. Ce discours que je produis dans le moment du besoin s'organise et se développe sur le plan de l'effet. (Guillaume, 1985 : 71 ; Leçon du 25 janvier 1946)

Ces trois premières citations présentent des objets linguistiques – la langue, le mot, le discours – comme étant produits selon un processus de construction. On remarquera l'emploi du mot *opérations* (opérations mentales ou opérations de pensée) dans les deux premières citations. Nous reviendrons sur ce point important.

– construction expressive - 13 occurrences

Un principe qui s'est dégagé nettement des leçons précédentes, c'est que le mouvement expressif est un antagoniste de la représentation verbale. Une phrase expressive, partout et toujours, est une phrase préalablement nominalisée, les moyens de nominalisation se présentant du reste différents, variés. Le plus simple de ces moyens est le retrait du verbe. C'est une **construction expressive** que de dire par exemple : *Ce soir grande représentation au théâtre de la ville !* On délaisserait l'expressivité pour la simple expression en disant : *Ce soir il y aura une grande représentation au théâtre de la ville.* Non expressive relativement à la première, cette seconde phrase, qui en reproduit en moins bref la signification, contient un verbe que la première, par expressivité, évite de produire, la production du verbe, comme telle, étant contraire au développement de l'expressivité, qui s'en trouve réduite. (Guillaume, 1973 : 211 ; Leçon du 27 mai 1949)

Ici, Guillaume emploie le mot *construction* dans un sens banal, disons morphosyntaxique, de groupe de mots ou de syntagme, pouvant avoir la taille d'une phrase. La construction est dans ce cas la disposition des mots dans la phrase. Ce type d'emploi ne présente donc guère d'intérêt pour la description d'un usage spécifiquement guillaumien du concept de construction.

– construction du langage - 12 occurrences

J'ai, dans l'article « Observation et explication dans la science du langage » paru dans le numéro de décembre 1958 des *Études philosophiques*, écrit ceci - qui n'est pas une mauvaise formule - : « Dans la science très particulière du langage, science d'une avant-science dont l'existence naturelle est la condition d'existence de toutes les autres, l'observation doit, pour atteindre à la complétude, avoir accès à tout le *su* naturel en l'absence duquel la **construction du langage** humain n'aurait pas été entreprise et en la défaillance duquel elle n'aurait pas été continuée ». [...]

De là vient que le sujet parlant ne sache rien des opérations constructives qui ont présidé à la **construction du langage**, et que la grammaire n'en sache, pour l'ordinaire, que le résultat dans ce qu'il a de plus apparent. De ces opérations, le sujet parlant connaît le résultat. Du résultat, il sait se servir. De ce qu'ont été les opérations menant au résultat, il ne sait rien, sauf, peut-être, à la condition qu'il y songe, sauf l'appartenance de ces opérations à un *su* naturel, à un *su* acquis sans qu'il ait eu à l'acquérir. (Guillaume, 1995 : 193 ; Leçon du 30 avril 1959)

Les deux emplois du mot *construction* dans cette citation sont beaucoup plus généraux. On peut hésiter, dans leur interprétation, entre plusieurs solutions : la construction du langage désigne ou bien son évolution au plan diachronique (point de vue historique), ou bien son émergence dans l'espèce humaine (point de vue phylogénétique), ou encore son émergence chez un humain particulier (point de vue ontogénétique). Ces distinctions devront être approfondies.

– construction composé(e) - 10 occurrences

La forme qui devient en français l'équivalent de *amavisse*, à la position près qui n'est pas la même en système, c'est la **construction composée** *avoir aimé*. (Guillaume, 1990 : 152 ; Leçon du 10 février 1944)

Cet emploi désigne dans tout le corpus guillaumien, par opposition à « construction simple », les formes composées du verbe, en français mais aussi dans d'autres langues (latin, anglais notamment). Il s'agit d'un emploi très stable mais qui ne présente guère d'intérêt théorique quant au concept de construction.

Ces six cas peuvent donc être regroupés en trois ensembles :

- Construction de la langue, du discours, du mot
- Construction du langage
- Construction composée, construction expressive

Et compte tenu du fait que les derniers cas ne sont pas pertinents pour notre étude, il reste deux emplois fondamentaux : 1) construction de la langue, du discours ou du mot, où la construction est celle d'un objet spécifique, langue, discours, ou mot ; 2) construction du langage, où la notion de construction s'applique plus largement au langage tout entier. Ces deux emplois renvoient bien sûr à l'une des caractéristiques majeures de la linguistique guillaumienne, sa dimension processuelle. Tout ce qui est observable dans la langue ou le langage doit être considéré comme le résultat d'un processus, d'un processus de construction, dont cet observable est le résultat. Mais cette thèse, qui deviendra la signature de la psychomécanique du langage, n'apparaît pas d'emblée dans l'œuvre de Guillaume.

2. « Construction » dans *Le problème de l'article* (1919)

Le premier livre publié par Gustave Guillaume est intitulé *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*. Sous ce titre assez surprenant, il traite la question de savoir pourquoi les langues indo-européennes, et en particulier les langues romanes, ont développé un article alors que cette catégorie grammaticale n'existe pas en latin. Il s'agit pour Guillaume d'un problème de pensée, c'est-à-dire d'un problème cognitif :

L'article prend valeur relativement à un problème qui n'existe pas seulement pour l'esprit d'un peuple, mais universellement pour l'esprit humain, par le fait même du langage. Ce problème date du jour où un esprit d'homme a senti qu'une différence existe entre le nom avant emploi, simple puissance de nommer des choses diverses, et diversement concevables, et le nom qui nomme en effet une ou plusieurs de ces choses. Il s'est posé avec plus de force, à mesure que ce sentiment devenait plus net, et il a été résolu, à un moment donné, dans nombre de langues, par l'invention de relations systématisques entre le nom virtuel et le nom réel. Les articles sont, dans la langue, le signe apparent de ces relations. (Guillaume, 1919 : 21)

Dans cet ouvrage, Guillaume fait preuve d'un sentiment linguistique particulièrement développé et examine de très près les fines nuances sémantiques que produit l'emploi de tel ou tel article, y compris de l'article zéro. Si la perspective cognitive est présente – Louis Havet, qui avait préfacé l'ouvrage, voit ce travail comme celui d'un « linguiste psychologue » – l'appareil conceptuel de la psychomécanique du langage n'est pas encore élaboré.

C'est pourquoi, dans ce livre, le mot « construction » est presque toujours employé au sens usuel (morphosyntaxique). Par exemple, « Un grand nombre des **constructions** sans article des langues romanes, de l'anglais et de l'allemand, doivent être attribuées à la résistance des fonctions régime » (Guillaume 1919 : 19). Ces emplois sont similaires à ceux qui ont été illustrés plus haut par « construction expressive ».

On ne relève que deux exceptions :

- Dans un développement sur le rapport entre logique et langage :

En logique, tout est donné d'avance, et la démonstration expérimentale d'une évidence logique n'est rien d'autre que le transport à la réalité des conditions idéales indispensables à toute opération de pur raisonnement. La **construction** réelle est alors rigoureusement superposable à la **construction intellectuelle**. (Guillaume, 1919 : 34)

Le point de vue de Guillaume sur les rapports entre logique et langage est très intéressant et il mériterait d'être examiné d'une manière approfondie, ce que nous ne pouvons pas faire ici. Dès son premier livre et jusqu'à la fin de sa vie, Guillaume a toujours exprimé les réserves les plus vives à l'égard des tentatives de réduction des phénomènes linguistiques à des opérations logiques. S'il considère que, en logique, « la construction réelle est alors rigoureusement superposable à la construction intellectuelle » c'est pour marquer sa différence avec la linguistique où les constructions réelles ne sont jamais réductibles à des constructions intellectuelles : « Pour que le langage relevât de la logique, il faudrait que toutes les interactions fussent réduites en des actions simples de même ordre, rendant le jeu prévisible ; et qu'au surplus, ce jeu tout entier fût préservé, comme dans l'idéal, de toute influence extérieure. Combien nous voilà loin de l'état du langage ! » (*ibid.*). Guillaume serait donc probablement très réservé à l'égard des sémantiques formelles contemporaines. Mais cet emploi en rapport avec la logique n'apporte apparemment rien à l'élaboration du concept de construction, puisqu'il s'agit d'un emploi très abstrait et que la « construction réelle » comme la « construction intellectuelle » pourraient aussi bien être nommées « structures » ou « agencements ». C'est simplement, pour reprendre la définition du *TLFi*, « l'action d'élaborer quelque chose (une théorie, un raisonnement) dans l'esprit ». On remarque cependant le rapport discrètement établi entre construction et opération puisque ces « constructions » sont vues comme des « opérations de raisonnement ». Il s'agit peut-être de la première trace, sous la forme d'une intuition fugitive, d'une idée qui deviendra essentielle.

- Dans la préface de l'ouvrage par Roch Valin, qui annonce clairement ce que deviendra le concept de construction chez Guillaume :

La distinction faite, dès ce premier essai, du nom en puissance, réalité permanente de langue, et du nom en effet, réalité momentanée de discours, devait de proche en proche conduire le chercheur, par l'ensemble des problèmes qu'elle soulevait et qui appelaient une solution, à la découverte progressive de tous les grands paramètres d'une analyse rigoureusement phénoménologique du langage, découvertes toutes liées à la nécessité préalablement aperçue de référer toute **construction** opérée en pensée au temps opératif qui lui sert de support. (Guillaume, 1919 : XIII)

Le point de vue de Roch Valin sur la notion de construction est fondamental pour notre propos. Nous retrouvons plus loin les deux traits caractéristiques qu'il dégage : 1) la construction est une opération de pensée ; 2) cette opération de pensée est un processus qui se déroule dans le temps (le temps « opératif »). Il pose donc un rapport fondamental entre « opération » et « construction ». Mais il s'agit d'un propos de Roch Valin et non pas de Gustave Guillaume. Par conséquent, nous pouvons considérer que le concept guillaumien de construction n'est pas encore en place en 1919.

3. « Construction » dans *Temps et verbe* (1925)

Temps et verbe est le livre de Guillaume dans lequel est introduite l'une des notions les plus connues de la psychomécanique du langage : la chronogénése. La chronogénése consiste essentiellement en un processus de représentation de l'image du temps – représentation qui est aussi une spatialisation du temps – avec lequel coïncide une actualisation de la personne. Guillaume a d'abord exposé cette théorie dans *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, puis dans l'ouvrage *L'architectonique du temps dans les langues classiques* (1945), dont il sera question plus loin. Il a également abordé cette question dans divers articles (Guillaume, 1937 ; 1951a ; 1951b ; 1955 ; 1964) et à de nombreuses reprises au cours de son enseignement à l'École pratique des Hautes Études.

L'idée directrice de cet ouvrage est la suivante : la genèse de la représentation du temps est un processus qui se développe lui-même dans le temps. C'est le coup de génie de Guillaume dans ce texte : en travaillant sur la question de l'expression du temps dans les langues il découvre qu'exprimer le temps suppose qu'on se soit représenté le temps et que cette représentation du temps est elle-même un processus qui prend du temps, un temps mental, impossible à mesurer en raison de sa brièveté (même dans l'état actuel des connaissances en neurolinguistique) et que Guillaume nommera plus tard le temps *opératif*. Cette expression, qui n'apparaît pas encore dans *Temps et verbe* mais seulement dans *L'architectonique du temps dans les langues classiques*, sera reprise par toute l'école guillaumienne, avec des conceptions variables selon les auteurs.

Cet ouvrage voit également l'introduction de la technique d'analyse qui sera nommée plus tard, vers 1939, la « linguistique de position ». L'idée est que les processus qui constituent les systèmes linguistiques peuvent être interrompus à un stade plus ou moins avancé de leur développement, ce qui coïncide avant un degré plus ou moins grand d'élaboration sémantique et morphologique. Dans *Temps et verbe*, Guillaume montre ainsi qu'en français, le processus de représentation du temps, qu'il nomme « chronogénése », peut être interrompu à trois moments différents de son développement, chacun de ces moments (ou « saisies », nommées dans le cas du verbe « chronothèses ») correspondant à un mode :

- chronothèse I : représentation du temps en puissance = mode quasi-nominal (infinitif, participes)
- chronothèse II : représentation du temps en devenir = mode subjonctif
- chronothèse III : représentation du temps formée = mode indicatif.

Cette théorie, que nous ne pouvons pas présenter en détail ici² présente au moins le mérite de donner un sens précis à la notion de mode : un mode est un type de représentation du temps.

Dans *Temps et verbe*, les emplois de « construction(s) » (92 occurrences) renvoient dans leur grande majorité à l'acception morphologique ou morphosyntaxique, comme c'était déjà le cas avec *Le problème de l'article* :

La réalisation du verbe dans le temps in posse donne lieu aux modes nominaux (infinitif et participe) et aux formes de ces modes, transportables aux autres modes, que les linguistes désignent sous le nom d'aspects. Le français compte deux aspects, simple et composé, qui répétés dans les deux modes, donnent quatre **constructions** : *finir, finissant, avoir fini, ayant fini*. (Guillaume, 1925 : 4)

On retrouve ici le sens morphologique déjà vu plus haut avec « construction composée », qui désigne, dans la morphologie verbale, les constructions avec auxiliaire. On trouve aussi, beaucoup plus rarement (3 occurrences) des cas où *construction* est employé dans un sens morphosyntaxique :

Quæro quis venerit « je demande qui est venu ». Si l'on dit ici « *venerit* », au subjonctif, c'est que sous le conjonctif quis on aperçoit l'interrogatif quis? et que cette seconde fonction survenant dans la chaîne parlée en même lieu que la première en est réduite à se loger au-dessous d'elle dans le continuum perspectif sous-jacent.

Mais encore faut-il pour qu'on ait le subjonctif dans les **constructions** de ce genre que le contexte prête un intérêt à la perception de l'interrogation sous la subordination. (Guillaume, 1925 : 90)

Ce contraste en faveur de l'usage morphologique de la notion de construction dénote un aspect important de la linguistique guillaumienne. La description du système verbal du français qui est l'objet de *Temps et verbe*, est justifiée par la morphologie verbale. Par exemple, la symétrie du système de l'indicatif, dans lequel on trouve, de part et d'autre du présent, deux temps du passé (passé simple et imparfait) et deux temps du futur (futur simple et conditionnel), est justifiée par la symétrie morphologique observable dans les verbes du premier groupe : *marchais / marchai // marche // marcherai / marcherais*. Cette symétrie est la marque visible du système verbo-temporel qui, lui, n'est pas observable directement.

Outre les emplois morphologiques et morphosyntaxique, on trouve 5 occurrences seulement (soit un peu plus de 5% de l'ensemble des occurrences de *construction*) dans lesquelles *construction* renvoie à l'appareil conceptuel spécifique de la psychomécanique du langage. Le premier de ces emplois est limité à une explication relative au futur. Il implique, mais très ponctuellement, une distinction qui sera plus largement exploitée ailleurs, celle du processus (la construction) et celle du résultat (le construit) :

Il existe dans la constitution du futur :

1° Une période de **construction** pendant laquelle la pensée s'efforce de réduire, dans toute la mesure compatible avec la nature de cette époque, l'élément hypothétique que comporte la notion de futur.

² Voir le premier chapitre de Monneret (2003) pour une présentation plus approfondie.

Nous nommerons cette période, la période hypothétique, et la représenterons par un intervalle H - h, H étant un maximum d'hypothèse et h un minimum.

2° Une période de futur construit, qui correspond à la vision du futur réduit au minimum hypothétique, et que nous nommerons, pour cette raison, la période catégorique. Cette période peut être figurée par un intervalle infini h - x'. (Guillaume, 1925 : 55)

La deuxième et la troisième occurrences s'inscrivent dans la perspective phylogénétique de la construction, une construction « qui s'est étendue sur des millénaires » :

La linguistique, jusqu'ici, s'est donné le temps avec une libéralité excessive. Le présent ouvrage innove, en la matière, par sa parcimonie. Du temps, il ne se donne que le présent ; et c'est avec les éléments constitutifs du présent, sans plus, qu'il reconstitue la genèse du temps à trois époques. Au commencement le présent était seul, et le passé et le futur, **constructions** de l'esprit, n'ont pu être tirés que de lui.

La **construction** du temps psycho-linguistique avec les seuls matériaux fournis par le présent – les deux chronotypes réel et virtuel qui le recomposent – a été une œuvre lente et difficileuse, qui s'est étendue sur des millénaires, qui, certainement, n'est pas achevée, et dont le chapitre précédent a marqué quelques étapes caractéristiques. (Guillaume, 1925 : 113)

La quatrième occurrence est appliquée au « schème sub-linguistique »³, concept spécifiquement guillaumien, qui est une façon de nommer la dimension systématique présente à tous les niveaux de la langue. Il s'agit du sens résultatif de *construction* :

Aussi nommerons-nous l'image d'ensemble de ce mécanisme⁴ le schème sub-linguistique.

C'est une **construction** des plus vastes, dont le schème verbo-temporel restitué dans cette étude ne constitue qu'une partie. (Guillaume, 1925 : 121)

Enfin, la cinquième occurrence renvoie à la perspective diachronique :

[...] sous la double histoire de la matérialité des formes et de leur emploi se dessineraient l'histoire de la **construction** du système qu'elles expriment et c'est dans les cadres de celle-ci que viendraient se ranger et, en quelque sorte, se tasser les faits de celle-là. (Guillaume, 1925 : 123)

On trouve donc dans *Temps et verbe* une série d'emplois variés de la notion de construction, qui vont s'affirmer dans la suite de l'œuvre, mais qui, en 1925, semblent résiduels. Toutefois, si l'on observe non plus le nom *construction* mais le verbe *construire*, à l'infinitif comme au participe passé, on trouve une série d'emplois (9 pour *construit* et 6 pour *construire*) qui renvoient dans leur grande majorité à l'idée de construction du temps, c'est-à-dire au cœur de la théorie développée par *Temps et verbe*.

Par exemple, dans le premier chapitre, développe il l'idée que la conception usuelle du temps selon la tripartition passé / présent / futur est une image finalisée du temps qui ne rend pas compte du processus de construction de la représentation du temps :

Mais pour le linguiste, et les fins qu'il poursuit, cette image optima du temps est un instrument insuffisant. Son défaut vient précisément de sa « perfection ». Ce qu'elle offre au regard, c'est du temps déjà construit en pensée, si l'on peut s'exprimer ainsi, alors que l'analyse demanderait qu'on vit du temps en train de se **construire** dans la pensée. Il est concevable, en effet, que pour s'introduire profondément à la connaissance d'un objet, cet objet fût-il le temps, point ne suffit de le considérer à l'état achevé mais qu'il faut le plus, et surtout, se représenter les états par lesquels il a passé avant d'atteindre sa forme d'achèvement. (Guillaume, 1925 : 7)

Et, plus loin, la même idée est reprise et donne lieu, dans un passage sur l'allemand, à l'introduction des deux notions fondamentales de chronogénése (processus de construction de la représentation du temps) et de chrono-thèse (type de représentation du temps issu de la chronogénése),

Dans la pensée allemande le présent et le passé constituent seuls du temps construit en pensée ; quant au futur, il se présente comme du temps à **construire**.

Or, **construire** du temps en pensée, c'est de la chronogénése. La chrono-thèse est la vision du temps **construit**. (Guillaume, 1925 : 105)

Finalement, si, dans *Temps et verbe*, le mot *construction* est employé majoritairement dans un sens morphologique, il reste que l'idée de *construction du temps* apparaît explicitement dans ce livre et, avec elle, la distinction entre le processus de construction et le résultat construit lors de ce processus.

³ « Il y a un schème sous toute la langue, non pas seulement sous le verbe, mais sous le nom, sous la phrase, sous le vocabulaire et même sous le style. Sous le nom, le schème sub-linguistique se dénonce par les systèmes de la déclinaison, de la préposition, de l'article, du genre, du nombre, etc. ; sous la phrase, par les conditions de sa structure logique ; sous le vocabulaire par les préfixes, les suffixes, sous le style par les moyens qui permettent d'opposer l'un à l'autre les différents degrés d'expressivité de la pensée » (Guillaume, 1925 : 121-122).

⁴ Il s'agit du « mécanisme d'emploi des concepts » (*ibid.*).

4. « Construction » dans *L'architectonique du temps dans les langues classiques* (1945)

Mais c'est dans *L'architectonique du temps dans les langues classiques* que le système guillaumien se met définitivement en place, au moins dans le cas particulier du système verbo-temporel. Rappelons tout d'abord que, à la suite de *Temps et verbe*, Guillaume poursuit son exploration des systèmes verbo-temporels en s'intéressant cette fois-ci au grec et au latin : « La question traitée est celle, à la quasi-exclusion de toute autre, des moyens constructifs et descriptifs employés par la pensée humaine et plus particulièrement par la pensée latine et la pensée grecque pour former en elles l'image-temps ». Plus précisément, comme l'indique d'une manière très explicite le sommaire de l'ouvrage (1. La spatialisation du temps dans les langues classiques ; 2. La spatialisation latine du temps ; 3. La spatialisation grecque du temps), Guillaume s'intéresse dans ce livre au phénomène de la spatialisation du temps dans les langues c'est-à-dire à l'idée que la représentation du temps repose sur une représentation de l'espace et que celles-ci sont variables selon les langues⁵. Cette idée n'était pas encore présente dans *Temps et verbe*.

On y trouve 48 occurrences de *construction(s)* et la configuration qu'on observe est à l'inverse des deux cas précédents : les emplois morphologiques ou morphosyntaxiques sont très clairement minoritaires par rapport aux emplois dans lesquels *construction* prend un sens spécifique à la psychomécanique du langage.

Les cinq occurrences de l'emploi morphologique de *construction* sont regroupées dans une note de bas de page :

La construction périphrastique $\lambda\epsilon\lambda\kappa\omega\varsigma \epsilon\sigma\mu\alpha$ introduite dans les paradigmes grammaticaux de la voix active par quelques grammairiens, au titre de futur antérieur, est, son caractère de périphrase l'indique, une construction hors système. C'est un trait du grec, en effet, que de n'admettre à l'intérieur du système que des constructions simples. Avec les constructions composées on passe à l'extérieur : elles sont exo-systématiques. Pour ce qui est de la construction simple $\lambda\epsilon\lambda\sigma\mu\alpha$ qualifiée généralement de futur antérieur du passif, elle n'est pas autre chose que le futur sigmatique parfaitement régulier de $\lambda\epsilon\lambda\mu\alpha$ présent second et déterminé de la voix passive. (Guillaume, 1945 : 19)

Comme on ne trouve aucun emploi morphosyntaxique de construction, cet usage courant et athéorique de la notion de construction peut être considéré comme résiduel à partir de cette date.

La grande majorité des occurrences s'applique à la construction du système temporel (16 occurrences) ou des temps verbaux eux-mêmes (21 occurrences). On observe enfin 6 occurrences de *construction de la langue* ou *construction des langues*.

Les emplois dans lesquels *construction* vise la construction du système verbo-temporel se présentent sous la forme suivante : *construction du système verbo-temporel*, *construction du temps*, *construction du système du temps ou encore construction de l'image-temps*. Dans tous ces cas, *construction* a un sens processuel et désigne le processus cognitif d'élaboration d'une représentation du temps. Ce processus repose lui-même sur le concept de temps opératif que Guillaume introduit dans *L'architectonique* :

Une première loi mise en lumière par l'application de cette méthode (qui a fait ses preuves ailleurs) aux problèmes de linguistique est qu'une opération de pensée, si brève soit-elle, demande du temps pour s'accomplir et peut, conséquemment, être référée, aux fins d'analyse, aux instants successifs du temps qui en porte l'accomplissement et que nous nommerons le *temps opératif* (souligné dans le texte). (Guillaume, 1945 : 17)

La première démarche de l'esprit dans cette entreprise difficile, a été de référer cette construction au temps opératif qu'elle exige ; et la seconde, dont il convient de faire ressortir le caractère tout particulièrement architectural, a consisté dans l'emploi de coupes destinées à saisir le temps opératif, et avec lui l'ouvrage en construction qu'il porte, en long et par le travers, selon un processus qui a le mérite d'offrir à la pensée pensante le spectacle intérieur de sa propre activité. (Guillaume, 1945 : 18)

La prise en compte de ce temps opératif, et de la notion corrélative d'*opération*, permet, selon Guillaume, d'accéder à l'analyse d'une forme de réflexivité cognitive constitutive des langues. Il s'agit là d'un aspect sans doute assez connu de la psychomécanique du langage : cette théorie est fondée sur l'idée, empruntée selon Guillaume à Leibniz, que les langues sont le miroir de l'entendement humain. Non pas exactement le miroir de la pensée mais le miroir de la pensée pensante, de la pensée examinant elle-même ses opérations, ce qui, aujourd'hui, entrerait dans la catégorie du métacognitif ou du métareprésentationnel. S'il est impossible d'observer directement la pensée pensante, il demeure envisageable, pour Guillaume, de la décrire à partir de ses paramètres temporels :

On est conduit ainsi, en se fondant sur l'observation historique attentive des faits et la perception, abstraitemment acquise, qu'il n'existe pour l'esprit d'autres moyens de s'introduire à une connaissance analytique de ses propres démarches que de référer celles-ci au temps qu'elles mettent à s'accomplir en lui, à poser le principe, dont l'importance pour la linguistique générale ne saurait échapper, que la structure entière des langues, dans sa partie formelle, procède d'une référence du construit au temps opératif de sa construction, analytiquement divisé en moments différents que leur position dans l'en-tier caractérise.

⁵ « L'esprit humain est ainsi fait qu'il a l'expérience du temps, mais n'en a point la représentation. Il lui faut la demander à des moyens constructifs et descriptifs qui sont de l'ordre de l'espace. La représentation linéaire du temps qui fuit fait partie de ces moyens : elle est déjà dans sa simplicité première et, on le verra, fondamentale [...] une certaine spatialisation du temps » (Guillaume, 1945 : 17).

C'est de cette manière, avec une netteté frappante et une rigueur - on aura l'occasion de le constater - qui ne se dément jamais, que s'est opérée la construction du temps linguistique. (Guillaume, 1945 : 17)

À la construction du temps s'oppose donc la *construction* des temps. Dans ce cas, le mot construction n'a plus un sens processuel mais un sens résultatif : les temps verbaux sont les résultats, dans chaque langue, du processus de construction du temps. Lorsque Guillaume traite d'un temps verbal particulier, il le nomme presque toujours *construction* : *la construction (ou les constructions) de futur, d'imparfait, d'aoriste, d'infinitif, etc.* :

La dernière et plus profonde construction verbale du latin, en se rapprochant du nom, c'est l'*infinitif*. Sa caractéristique essentielle est l'*invariabilité*. À une plus grande profondeur dans la chronogénèse les constructions rencontrées sont des constructions devenues suffisamment nominales pour, la variabilité recouvrée, se laisser décliner ainsi que le fait le nom. Les formes de participe, d'*adjectif verbal*, de *gérondif* et de *supin* sont en latin des formes à cheval en quelque sorte sur la catégorie du verbe et sur celle du nom, et trop engagées dans cette dernière pour pouvoir être étudiées indépendamment d'elle. (Guillaume, 1945 : 39)

Le sigma des constructions d'*aoriste* aussi bien que celui des constructions de *futur* est un morphème de position excluant pour ces constructions toute pénétration si minime soit-elle. (Guillaume, 1945 : 60) Dans le mode indicatif, d'où il ne sort pas, l'*augment* indique un éloignement soit de la forme du présent soit de celle du *parfait*, devenues l'une et l'autre, on le sait [...] ponctuelles dans ce mode. Aussi se rencontre-t-il dans les trois constructions qui expriment ce mouvement : l'*imparfait*, l'*aoriste* et le *plus-que-parfait*. (Guillaume, 1945 : 61)

Le fait que ces emplois de *construction* doivent s'interpréter comme résultatifs est attesté par le passage suivant, extrait d'une note de bas de page :

Les formes composantes d'un système sont des êtres de langue à priori visibles. Le système lui-même est une entité abstraite, qui ne tombe pas sous le coup de la simple observation directe, mais qui n'en est pas moins, avec son caractère abstrait inhérent à sa nature, une réalité profonde de la langue, dont l'*édification* et la transformation historique peuvent être observées et décrites en faisant appel à une méthode appropriée. L'*histoire du système* ne se confond pas avec celle des constructions qui en font partie. (Guillaume, 1945 : 47)

Guillaume s'est en effet toujours présenté, au moins depuis *Temps et verbe*, comme un linguiste se donnant pour tâche de décrire les systèmes. D'ailleurs, *L'architectonique* commence par un avant-propos théorique exposant les quatre sortes d'unités dont se compose la langue : les sémantèmes, les asémantèmes (qui correspondent aux noms propres), les morphèmes et les systèmes. Une tension de singularisation conduit des sémantèmes aux asémantèmes et une tension d'universalisation conduit des morphèmes aux systèmes. C'est une nouvelle thèse fondamentale de la psychomécanique du langage qui est formulée ici, celle de la tension entre le singulier et l'universel, de l'aptitude à contraster entre une visée particularisatrice et une visée généralisatrice, qui est l'un des « inévitables de la pensée humaine » (Guillaume, 1957 : 210)⁶. Mais l'étude des systèmes ne peut pas se faire simplement à partir de l'observation directe. Ce que l'on peut observer, ce sont les constructions issues des systèmes, les résultats des processus de construction en quoi ces systèmes consistent. Les formes verbales observables – *imparfait*, *présent*, *aoriste*, etc. – sont donc des constructions (au sens résultatif) qui permettent au linguiste de reconstruire le système dont elles sont issues, système qui est lui-même une construction (au sens processuel).

Quant aux emplois relatifs à la construction de la langue ou des langues, ils sont encore peu nombreux mais s'inscrivent tous dans le cadre précis de la théorie psychomécanique. Tout d'abord, il convient de noter que la « construction de la langue » réfère à un processus cognitif effectué par tout sujet parlant, ce qui se traduit, dans les textes, par l'emploi des expressions « construction psychique de la langue » ou « construction mentale de la langue » :

Du point de vue de la linguistique générale, un aspect de la question à ne pas négliger, c'est que cette économie de puissance acquise, que le discours recherche avec une opportunité toute pragmatique, est rendue possible par une grande dépense d'énergie faite dans un plan qui n'est pas celui du discours, mais celui de la langue, de la construction psychique de celle-ci. C'est de cet effort constructif occulte, dont les démarches, poursuivies dans le silence de la pensée, en dehors de l'acte effectif de langage, échappent à l'observation du linguiste, mais dont le résultat, représenté par les formes de la langue, est visible, que procède le système modal et temporel, plus ou moins élégamment édifié, de toute langue, lequel, parce qu'il résout, découpe en tranches distinctes la puissance acquise en chronogénèse de former l'image-temps, permet qu'on fasse de cette puissance disponible un emploi partiel, économique.

⁶ « La puissance de l'esprit humain s'exerce entre le singulier et l'universel, qui marquent ses limites, et le mouvement qu'il adopte entre elles peut être ad libitum celui de particularisation, par lequel la pensée s'éloigne de l'universel et s'approche du singulier, ou bien celui, opposé, de généralisation, par lequel elle s'éloigne du singulier et s'approche de l'universel. Toute l'activité de l'esprit humain, consciente et inconsciente, repose sur la puissance qu'il possède de se porter, en toute occasion, du côté du plus ou du côté du moins particulier. L'exercice par l'esprit, au sein de lui-même, de cette double puissance est le grand fait souverain du langage, celui qui tient dans sa dépendance tous les autres, si contingents, si fortuits soient-ils, et la discrimination qu'il comporte de la visée particularisatrice et de la visée généralisatrice se retrouve sous toutes celles dont la langue fait état » (Guillaume, 1945 : 9).

Dans le plan pragmatique de l'acte de langage, c'est la loi du moindre effort qui règne ; mais elle a sa contrepartie obligée dans la loi inverse du plus grand effort, seule en vigueur aux arrière-plans de l'esprit où s'opère la construction mentale de la langue. (Guillaume, 1945 : 41)

Au plan épistémologique, la « construction de la langue » implique une rupture avec une forme de positivisme, que Guillaume caractérise par le fait de s'interdire de faire entrer dans l'explication des phénomènes linguistiques quoi que soit qui ne puisse être directement observable. Pour saisir la langue dans son mouvement de construction, et mettre à jour ses systèmes, il faut donc tenir compte des données observables, certes, mais aller beaucoup plus loin dans l'analyse :

Rompant avec une longue tradition de positivisme excessif, qui avait imposé aux linguistes, contre toute vérité, de ne considérer réel que ce qui était directement observable, [l'ouvrage] introduit le lecteur, par la pénétration analytique et discussive de la donnée constatable, à la connaissance de faits profonds et, en quelque sorte, secrets, sur lesquels repose la construction de la langue. (Guillaume, 1945 : 13)

Par ailleurs, lorsque Guillaume aborde la question de la construction de la langue, il vise, comme nous l'avons déjà relevé, l'idée que la langue est un produit de la pensée se saisissant elle-même :

Les langues, dont la construction repose sur la puissance que possède l'esprit de réfléchir en lui-même, ainsi que dans un miroir où elle devient visible, sa propre activité, sont dans leur partie systématique, et le fait apparaît d'autant plus sensible qu'il s'agit des plus évoluées d'entre elles, la résultante d'une référence de ce que l'esprit édifie au temps qu'il met à l'édifier. (Guillaume, 1945 : 18)

On retrouve aussi dans les emplois de ce type les principes de la linguistique de position :

On est conduit ainsi, en se fondant sur l'observation historique attentive des faits et la perception, abstrairement acquise, qu'il n'existe pour l'esprit d'autres moyens de s'introduire à une connaissance analytique de ses propres démarches que de référer celles-ci au temps qu'elles mettent à s'accomplir en lui, à poser le principe, dont l'importance pour la linguistique générale ne saurait échapper, que la structure entière des langues, dans sa partie formelle, procède d'une référence du construit au temps opératif de sa construction, analytiquement divisé en moments différents que leur position dans l'entier caractérise. (Guillaume, 1945 : 18)

Enfin, un dernier type d'emploi introduit une formulation nouvelle, qui, elle aussi, sera reprise ultérieurement. Il s'agit de la « loi de congruence », qui est une façon plus générale de prendre en compte l'idée que le signifiant (ou la morphologie ou, dans le vocabulaire guillaumien, la sémiologie) tend à se modeler sur la systématique du signifié⁷ :

On surprend là, dans l'un de ses effets frappants, la loi qui fait reposer la construction des langues sur la recherche ininterrompue d'une congruence de plus en plus marquée - et dont la marque ne sera jamais excessive - entre le fait de parole et le fait de pensée. (Guillaume, 1945 : 30)

On en trouve une formulation plus claire dans une *Leçon* de 1947 :

La sémiologie, en ce cas, reproduit très exactement le psycho-systématique. Cet accord, qui est un effet frappant de la loi de congruence régissant le langage tout entier, à savoir que le langage se recompose, en sa totalité, de faits de parole congruents à des faits de pensée, cet accord frappant du psychique et du sémiologique n'a pas été mis en lumière dans les traités de grammaire conçus selon les vues traditionnelles. (Guillaume, 1971 : 198 ; Leçon du 23 mai 1947)

Au total, l'examen de la notion de construction dans *L'architectonique* conduit à constater une importante évolution par rapport à *Temps et verbe*. Le mot *construction*, hormis quelques cas résiduels, est employé pour caractériser le système verbal du français avec une ambiguïté constitutive. Dans son sens processuel, la construction est celle du système du verbo-temporel ; c'est une construction qui se développe dans le temps opératif. Dans son sens résultatif, la construction est celle des formes verbales issues du système, construites par le système. On trouve enfin quelques emplois plus généraux de *construction*, la construction de la langue ou des langues, qui exposent des éléments fondamentaux de la théorie psychomécanique, mais demeurent minoraires par rapport à l'application au temps de la notion de construction – ce qui est bien sûr naturel dans un livre consacré à l'étude des systèmes verbaux du latin et du grec.

5. La généralisation du concept de construction dans les années 1940

Après *L'architectonique*, le concept de construction va conserver son sens mais se généraliser bien au-delà du système verbo-temporel. En réalité, cette extension est déjà perceptible dans les *Leçons* des années 1940 :

Mes auditeurs n'ont pas été sans remarquer - et souhaite qu'ils n'en aient point éprouvé de lassitude - l'uniformité de la méthode que j'emploie dans mon analyse des faits grammaticaux du français. Le principe qui préside à mes recherches, toujours le même et d'une monotonie absolue, c'est que la langue se compose de résultats sous lesquels il s'agit de découvrir, afin de rendre raison des choses,

⁷ On notera au passage que c'est cette idée qui a donné naissance à tout un courant de la linguistique guillaumienne orienté vers la thématisation de l'iconicité linguistique, initié par Maurice Toussaint et le groupe Molache (Molho, Launay, Chevalier), puis développé par la mouvance SAISIE, bien représentée dans la revue *Significances*.

l'opération de pensée créatrice. Autrement dit la règle d'or qui guide ici nos travaux, c'est la réversion du résultat constaté en procès - en procès génétique. C'est ainsi qu'au substantif qui est dans la langue une chose visible, un résultat, on a opposé le procès, nécessaire et antécédent, de la substantivation ; et à l'adjectif lui aussi visible et lui aussi tenu pour un résultat, le procès d'adjectivation. (Guillaume, 1990 : 223 ; Leçon du 18 mars 1943)

C'est donc à partir de cette période que vont être systématiquement employées les expressions « construction de la langue », « construction du discours », « construction du mot », « construction du langage », etc. On ne reviendra pas sur l'expression construction de la langue, dont le sens reste stable dans l'ensemble de l'œuvre. La construction du discours est définie par opposition à la construction de la langue :

Il serait assez juste de dire que la construction de la langue épouse la destruction du discours, épiphénomène par définition ; tandis que la construction du discours part d'une construction de langue plus ou moins achevée et réussie préalablement. Il y a donc, en ce qui concerne la construction de la langue (c'est-à-dire d'unités de puissance) et la construction du discours (c'est-à-dire d'unités d'effet), inversion directionnelle. La langue se construit selon le mouvement descendant ; le discours selon le mouvement ascendant. Cette inversion directionnelle contribue à faire les deux opérations constructives hétérogènes. (Guillaume, 1974 : 71 ; Leçon du 20 janvier 49)

Mais ces deux types de constructions diffèrent sur un autre point : la construction du discours se déploie selon une temporalité qui est mesurable, celle du déploiement de la phrase et que Roch Valin (1994) oppose, sous la dénomination de « temps glossogénique », au temps praxéologique porteur de la construction des mots, par exemple des formes verbales comme nous l'avons vu précédemment.

Certains des passages relatifs à la construction du mot reconduisent l'opposition entre construction de la langue (plan où se situe le mot) et construction du discours (lieu de la phrase) :

Une chose, bien plus difficile, qu'on ne demande pas aux enfants, qu'on ne demande même pas aux grammairiens, serait de retrouver sous le mot construit les opérations de pensée qui ont présidé à sa construction. La difficulté, en ce cas, provient surtout de ce que la construction du mot s'opère à une bien plus grande profondeur dans la pensée que celle de la phrase. Construction du mot et construction de la phrase ne sont pas dans la pensée des opérations portant la même date. La construction du mot est achevée quand survient la construction de la phrase. C'est avec des mots déjà construits, et dont la construction a donc le bénéfice de l'antécédence, que l'on construit des phrases. (Guillaume, 1971 : 70 ; Leçon du 24 janvier 1947)

Pour avoir une idée plus précise de ce qu'est la construction du mot, il convient d'examiner d'une manière plus précise ce système tel que Guillaume et ses successeurs (on prendra ici l'exemple de Moignet) l'ont décrit. Le processus de construction du mot s'est stabilisé dans le modèle guillaumien selon un processus en deux étapes. La première opération, appelée idéogénèse, consiste à extraire de l'ensemble du pensable un concept spécifique. Elle fournit la matière notionnelle du mot, c'est-à-dire sa signification. Cette conceptualisation découle de l'expérience que l'homme acquiert de l'univers qu'il habite : à son origine, elle place la conscience humaine face à l'universalité du pensable, et à son terme, elle aboutit à la saisie d'un concept particulier. Partant de l'universel pour s'achever dans le particulier, cette opération est de nature particuliérisante. Cependant, la particularisation obtenue ne correspond jamais au particulier absolu, qui ne se trouve que dans la chose singulière. Cette particularisation conserve la généralité du concept, défini ici comme une classe d'objets caractérisée par son extension. Ainsi, la particularisation inhérente à l'idéogénèse augmente à mesure que l'extension du concept diminue. Guillaume estime que si l'idéogénèse fournit la matière du signe, une matière dite « notionnelle » ou conceptuelle, mesurable en termes d'extension, le signe possède également une forme. L'élaboration de cette forme relève de la seconde opération, appelée morphogenèse. En effet, le concept discerné à l'issue de l'idéogénèse doit être intégré dans les cadres permanents et généraux que la pensée a élaborés pour appréhender le pensable. Ces cadres généraux correspondent aux catégories linguistiques, c'est-à-dire aux traditionnelles « parties du discours ». Si le signe, par sa matière notionnelle, est d'abord obtenu par une opération particuliérisante, il ne conserve pas cette particularité du point de vue de sa forme. Quelle que soit l'extension du concept individué, celui-ci deviendra, après la morphogenèse, un substantif, un adjectif, un verbe ou toute autre catégorie linguistique. Pour un concept, prendre une forme (devenir un substantif, un verbe, etc.) équivaut à subir une départicularisation. L'apport formel qui conduit à la « partie du discours » est en effet universel : il s'applique à toute matière notionnelle, et aussi particulier que soit le concept issu de l'idéogénèse, celui-ci sera transformé, par la morphogenèse, en une catégorie linguistique générale et universelle. Ainsi, l'opération de morphogenèse va du particulier (le concept individué) à l'universel (les catégories linguistiques) : elle est une opération de généralisation. Moignet (1976 : 11) représente la construction de la façon suivante :

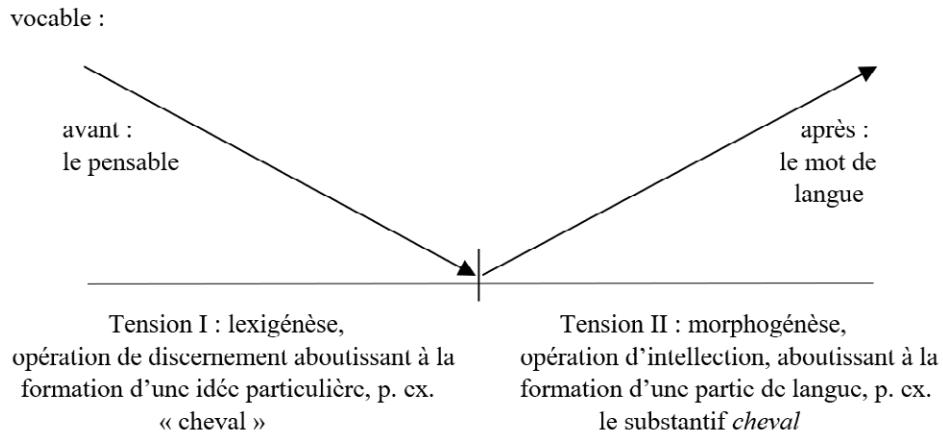


Figure 1. La construction du mot selon Moignet (1976)

Ce schéma permet bien de visualiser le processus de construction, dans le cas du mot mais des schémas similaires se trouvent en psychomécanique pour la construction des autres systèmes : système de l'article, système du nombre, etc.

Il nous reste enfin à aborder le cas de l'expression « construction du langage ». Le première type d'emploi de cette expression consiste en une généralisation à l'ensemble du langage du processus de construction exposé dans les cas précédents, pour le verbe, le mot, la langue, le discours, etc.

Et je retrouve là une idée, qui m'est apparue précieuse dès mes premiers travaux, à savoir que l'étude des phénomènes sur lesquels repose la construction du langage doit être rapportée au temps opératif porteur desdits phénomènes, lequel, pris par le travers, se divise en moments distincts opposables. La découverte, sous les faits linguistiques, du temps opératif porteur, dont on a fait un axe d'analyse, est le côté, extrêmement concret, de la psycho-systématique. Et c'est sur la découverte de ce temps opératif porteur que se fonde la technique analytique que nous nommons linguistique de position. On voudra bien remarquer que le temps opératif porteur du phénomène linguistique est quelque chose dont partout, en tout sujet, nos explications font état. Dans la théorie généralisée du mot, le temps opératif porteur est celui qu'exige la production in toto de l'activité du langage - activité dont l'état du mot représente, partout et toujours, une coupe par le travers, plus ou moins précoce ou tardive. (Guillaume, 1974 : 150 ; Leçon du 7 avril 49)

Plus spécifiquement, la construction du langage est abordée dans la perspective de la « théorie des aires », qui constitue l'apport typologique de Guillaume. Il est impossible de résumer ici cette théorie très complexe⁸. Disons simplement que Guillaume distingue trois aires dans la construction du langage, qui correspondent à trois stades dans la constitution des langues : l'aire I (aire prime), à laquelle appartient par exemple le chinois, l'aire II à laquelle appartiennent notamment les langues chamito-sémitiques et l'aire 3 (aire tierce) à laquelle appartiennent les langues indo-européennes. La construction du langage passe donc par ces trois stades :

Il y a la primitivité historique et la primitivité linguistique. La primitivité historique nous conduit à la naissance du langage humain dans le temps historique. La primitivité linguistique nous conduit au premier pas fait par le langage dans son propre devenir, représenté par les trois aires. C'est de la primitivité⁹ linguistique que le linguiste a à se préoccuper. Elle consiste pour le langage à occuper, pour se définir, l'aire I et cette aire seule. On s'éloigne de la primitivité en occupant l'aire I et l'aire II ; on s'en éloigne plus encore en occupant les trois aires, l'aire II étant réduite à sa plus grande étroitesse. Ce sont là les trois grandes étapes de la construction du langage. (Guillaume, 2015 : 16 ; Leçon du 6 décembre 1956)

Le temps de construction du langage est donc différent du temps de construction des systèmes, en langue ou en discours. Dans l'un de ses derniers cours, Guillaume distingue clairement le temps glossogénique de la construction du langage du temps chronogénétique, qui est celui de la construction du verbe :

Le temps glossogénique porte la construction du langage : de cette construction il est le vecteur. La construction du langage opérée dans le temps glossogénique demande du temps pendant lequel s'opère dans le langage la construction d'une image-temps, temps que nous nommerons le temps chronogénétique. La relation des deux espèces de temps consiste en ce que, tandis que dans le temps glossogénique se construit le langage, dans le langage se construit une image-temps, laquelle est le temps chronogénétique - dont le proprium est de se construire dans le langage se construisant, et non pas de porter la construction du langage. (Guillaume, 1990 : 290 ; Leçon du 14 janvier 1960)

⁸ Pour plus de détails sur ce point, voir Monneret (2018).

⁹ Le terme est malheureux : il ne s'agit évidemment pas de considérer que le chinois est une langue primitive, mais qu'il appartient à une zone initiale sur le plan structural.

Mais le verbe n'est qu'un exemple particulier de système et, par conséquent, le temps chronogénique n'est qu'un cas particulier du temps de construction des systèmes. Ce temps de la construction des systèmes, certains guillaumiens le nomment *temps praxéologique* (Valin, 1988 ; Monneret, 2003).

Compte tenu de l'examen de l'ensemble des emplois du mot *construction* dans une large partie du corpus guillaumien¹⁰, il apparaît que le concept de construction est un concept central de la psychomécanique du langage. Bien qu'il puisse être employé dans un sens athéorique, surtout dans les premiers textes de Guillaume, le mot *construction* renvoie à un concept de construction qui présente indissociablement deux aspects : un aspect processuel (le processus de construction) et un aspect résultatif (la construction obtenue à un certain moment de ce processus). Ce concept implique donc celui de temps opératif, qui est au fondement de la théorie psychomécanique. Enfin, la prise en considération des concepts de construction et de temps opératif conduit à la distinction de deux types de temporalités : la temporalité glossogénique, qui est celle de la construction humaine du langage et la temporalité praxéologique, qui est celle de la construction des systèmes (système de l'article, système du mot, etc.) qui constituent la langue et le discours en les construisant (construction de la langue, construction du discours).

6. Quel avenir pour la construction au sens guillaumien ?

Dans la linguistique contemporaine, et plus précisément en linguistique cognitive, une construction désigne une paire [forme + sens] et les constructions sont considérées comme les unités fondamentales du langage, sans avoir à poser une distinction primaire entre lexique et syntaxe. Les constructions sont par ailleurs conventionnelles, au sens où elles constituent une association arbitraire entre forme et sens ; elles sont dans certains cas des structures idiomatiques. Cela signifie que le sens ou la forme ne sont pas totalement prévisibles à partir des constituants de la construction. Une construction peut être un morphème (un préfixe ou un suffixe par exemple), une unité monolexicale (*table*), une unité polylexicale (*table ronde*), une expression idiomatique (*Prendre le taureau par les cornes*), la construction ditransitive, la construction passive, résultative, intransitive, etc. (voir par exemple Goldberg, 2006 ; François 2008 ; Carlier et Prévost 2021). On notera également que les grammaires de constructions s'inscrivent dans une perspective usage-based (fondée sur l'usage) au sens où les constructions sont vues comme émergeant de l'usage répétitif dans des contextes spécifiques. Elles sont donc façonnées par les expériences linguistiques des locuteurs et les conventions sociales.

Il est inutile d'entrer dans les détails de ces grammaires de constructions pour constater que le concept de construction qui y est élaboré n'a aucun rapport avec le concept guillaumien de construction. Les constructions des grammaires de constructions sont des paires forme-sens disponibles : elles ne sont pas vues comme pouvant être le résultat d'un processus de construction. L'idée que la construction puisse être un processus est absente. Au sens guillaumien, ce sont des construits, et non pas des constructions.

La dimension processuelle de la construction ne semble donc pas avoir encore été reçue par la linguistique contemporaine, en dépit de l'apport de Guillaume. Il convient toutefois de signaler quelques tentatives dans cette direction : la chronosyntaxe d'Yves Machi (2024) et la sémantique instructionnelle de Gilles Col (2017) notamment qui, toutes deux, accordent une importance de premier plan à une temporalité du même genre que celle du temps opératif guillaumien. Mais, d'une manière générale, il faudra sans doute encore beaucoup de temps (cosmique) pour que les sciences du langage intègrent pleinement le temps (opératif) comme paramètre de l'analyse linguistique.

Références bibliographiques

- Arroyo-Ortega, Álvaro, (2020) « Les constructions fondamentales : à la limite entre le figement et la combinatorie libre » in Mejri, Salah & Brigitte Buffard-Moret (éd.), *La phraséologie française en questions*. Paris, Hermann, pp. 325 -335.
- Boone, Annie & André Joly, (1996) *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*. Paris, L'Harmattan.
- Carlier, Anne & Sophie Prévost, (2021) « Constructions, constructionnalisation et changement linguistique. Présentation », *Langue française*. Vol. 209, n°1, pp. 9-22.
- Col, Gilles, (2017) *Construction du sens: un modèle instructionnel pour la sémantique*. Bruxelles, Peter Lang.
- Douay, Catherine & Daniel Roulland, (1990) *Les Mots de Gustave Guillaume. Vocabulaire technique de la psychomécanique du langage*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- François, Jacques, (2008) « Les grammaires de construction : un bâtiment ouvert aux quatre vents », *Cahiers du CRISCO*. N°26, pp. 1-19.
- Goldberg, Adele E., (2006) *Constructions at work*. Oxford, Oxford University Press.
- Guillaume, Gustave, (1919) *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*. Paris, Librairie Hachette.
- Guillaume, Gustave, (1929) *Temps et verbe: théorie des aspects, des modes et des temps*. Paris, Honoré Champion.
- Guillaume, Gustave, (1937) « Thèmes de présent et système des temps français ; genèse corrélative du présent et des temps » in Guillaume, Gustave, (1964) *Langage et science du langage*. Paris, Librairie A.-G. Nizet et Québec, Presses de l'Université Laval.

¹⁰ La base de données coréenne qui a été utilisée ici n'est pas complète. Une autre base de données, qui contiendra tous les textes de Guillaume, est en cours de d'élaboration.

- Guillaume, Gustave, (1951a) « La représentation du temps dans la langue française » (I et II) in Guillaume, Gustave, (1964) *Langage et science du langage*. Paris, Librairie A.-G. Nizet et Québec, Presses de l'Université Laval.
- Guillaume, Gustave, (1951b) « De la double action séparative du présent dans la représentation française du temps » in Guillaume, Gustave, (1964) *Langage et science du langage*. Paris, Librairie A.-G. Nizet et Québec, Presses de l'Université Laval.
- Guillaume, Gustave, (1955) « Époques et niveaux temporels dans le système de la conjugaison française » in Guillaume, Gustave, (1964) *Langage et science du langage*. Paris, Librairie A.-G. Nizet et Québec, Presses de l'Université Laval.
- Guillaume, Gustave, (1964) *Langage et science du langage*. Paris, Librairie A.-G. Nizet et Québec, Presses de l'Université Laval.
- Guillaume, Gustave, (1973) *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1948-1949*, série C, *Grammaire particulière du français et grammaire générale IV*. Québec, Presses de l'Université Laval, et Paris, Klincksieck.
- Guillaume, Gustave, (1973) *Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume*. Québec et Paris, Presses de l'Université Laval et Klincksieck.
- Guillaume, Gustave, (1974) *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1949-1950. Structure sémiologique et structure psychique de la langue française II*. Québec, Presses de l'Université Laval, Paris, Klincksieck.
- Guillaume, Gustave, (1985) *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1945-1946*, série C, *Grammaire particulière du français et grammaire générale I*. Québec, Presses de l'Université Laval, Lille, Presses Universitaires de Lille.
- Guillaume, Gustave, (1989) *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1946-1947*, série C, *Grammaire particulière du français et grammaire générale (II)*. Québec, Presses de l'Université Laval, Lille, Presses Universitaires de Lille.
- Guillaume, Gustave, (1990) *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1943-1944*, série A, *Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (II)*. Québec, Presses de l'Université Laval, Lille, Presses Universitaires de Lille.
- Guillaume, Gustave, (1995) *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1958-1959 et 1959-1960*. Québec, Presses de l'Université Laval, Paris, Librairie C. Klincksieck.
- Guillaume, Gustave, (2003) *Prolégomènes à la linguistique structurale 1. Essais et mémoires de Gustave Guillaume*. Québec, Presses de l'université Laval.
- Guillaume, Gustave, (2004) *Prolégomènes à la linguistique structurale II. Discussion et continuation psychomécanique de la théorie saussurienne de la diachronie et de la synchronie*. Québec, Presses de l'université Laval.
- Guillaume, Gustave, (2007) *Essai de mécanique intuitionnelle I. Espace et temps en pensée commune et dans les structures de langue*. Québec, Presses de l'université Laval.
- Guillaume, Gustave, (2013) *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1957-1958*. Québec, Presses de l'Université Laval et Paris.
- Guillaume, Gustave, (2015) *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume vol. 23 (1955-1956)*. Québec, Presses de l'Université Laval
- Guillaume, Gustave, (2018) *Essai de mécanique intuitionnelle II. Espace et temps en pensée commune et dans les structures de langue*. Québec, Presses de l'université Laval.
- Macchi, Yves & Marine Poirier, (2024) *Études de chronosyntaxe*. Paris, Honoré champion.
- Moignet, Gérard, (1976) *Systématique de la langue française*. Paris, Klincksieck.
- Monneret, Philippe, (2003) *Notions de neurolinguistique théorique*. Dijon, Éditions Universitaires de Dijon.
- Monneret, Philippe, (2018) « Le problème de la représentation et sa solution dans la linguistique de Gustave Guillaume, lecteur de Saussure », *Histoire Épistémologie Langage*. Tome 40, fascicule 1, pp. 49-66.
- Valin, Roch, (1988) « Fonction ordinatrice du temps opératif », *Revue québécoise de linguistique*. Vol. 14, n°1, pp. 185-192.
- Valin, Roch, (1994) *L'envers des mots. Analyse psychomécanique du langage*. Québec, Paris, P.U. Laval, Klincksieck.